



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial,

- il est saisi
- ~~le fonctionnaire délégué est saisi~~
- ~~le Gouvernement est saisi~~

d'une demande de :

- ~~permis d'urbanisation~~
- ~~modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est : **Monsieur et Madame Laurent VAN GRIMBERGEN-FABBRI**

demeurant **avenue du Pont des Diâp 20 à 1420 Braine-l'Alleud**

Le terrain concerné est situé **rue Louis Gheude 3/B à 1440 Wauthier-Braine**

et cadastré **2ème division section A n° 590C3**

Le projet consiste en : **la construction d'une habitation unifamiliale**

et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte du guide communal d'urbanisme sur les points suivants :

4.2. construction du mur œillère hors de la zone de bâtisse

5.3. les fenêtres présentent une dominante horizontale

8.2. utilisation de crépi comme matériau de parement

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** à l'adresse suivante :

Maison communale (service Urbanisme), rue de la Libération 9 à 1440 Braine-le-Château

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de **Mme Audrey THIRION**

(téléphone : **02 588 21 21** – mail : **audrey.thirion@braine-le-chateau.be**) dont le bureau se trouve **rue de la Libération 9 à 1440 Braine-le-Château (service Urbanisme)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 30 novembre 2017 au 14 décembre 2017 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **rue de la Libération 9 à 1440 Braine-le-Château**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **audrey.thirion@braine-le-chateau.be**

L'enveloppe ou le courrier électronique portera obligatoirement la mention/l'objet :

ANNONCE DE PROJET - PU-2017/079